

Je songe à faire du bénévolat. De quoi dois-je tenir compte?

Demandez-vous d'abord si vous aurez 2 – 3 heures à y consacrer chaque semaine. Réfléchissez ensuite à ce qui vous intéresse, à vos compétences ou à votre plan de carrière, ceci aidera à déterminer où vous pourriez faire du bénévolat.

Aurai-je le temps de faire du bénévolat?

Nous sommes flexibles et savons que vous avez de nombreuses priorités. Nous demandons au moins six mois ou soixante heures de bénévolat en tout. La plupart des bénévoles sont contents de faire du bénévolat à l'Hôpital Victoria et choisissent d'y rester plus longtemps que la durée exigée.

À quoi correspondent les quarts de travail des bénévoles et à quelle fréquence reviennent ces quarts de travail bénévole?

Pendant les trois premiers mois, nous demanderons un quart de travail bénévole par semaine au poste qui vous sera confié. Selon le cas, chaque quart dure de deux à trois heures.

À quels moments avez-vous besoin de bénévoles?

Nous avons des postes qui nécessitent des bénévoles 7 jours par semaine, de 8 h 30 jusqu'à 20 h. Nous en avons surtout besoin durant la journée, soit au moment où les programmes sont offerts aux patients et durant les heures de services aux hospitalisés.

Avez-vous des exigences d'âge?

Un bénévole doit être âgé d'au moins 16 ans. Nous n'avons pas de limite d'âge. Notre bénévole le plus âgé a plus de 90 ans.

Y a-t-il des limites pour les bénévoles de moins de 18 ans?

Pour l'instant, les bénévoles n'ayant pas atteint l'âge de la majorité peuvent aider avec les tâches suivantes : orientation des gens sur les lieux; caissier à la boutique de cadeaux, maïs soufflé, armoire à vêtements, appui administratif et soutien de bureau. Les jeunes bénévoles doivent faire signer un formulaire d'autorisation par un parent.

Que faut-il faire pour obtenir un poste à titre de bénévole?

Veuillez consulter la page intitulée « À quoi s'attendre ».

Dois-je faire vérifier mon casier judiciaire, ou encore mon statut au registre des enfants maltraités ou au registre des mauvais traitements infligés aux adultes?

Tous les bénévoles de 18 ans et plus doivent faire l'objet d'une vérification du casier judiciaire, du registre des enfants maltraités et du registre des mauvais traitements infligés aux adultes. Il vous revient de demander la vérification du casier judiciaire. Le service des bénévoles de l'Hôpital Victoria demandera pour vous les vérifications des registres relatifs aux mauvais traitements. Au bout de cinquante heures de bénévolat, vous pouvez demander un remboursement pour le coût de la vérification du casier judiciaire.

Quel type de références faut-il fournir?

Nous vous demanderons trois références. Vous pourrez fournir le nom d'enseignants, d'entraîneurs, de superviseurs, de collègues, etc. Veuillez ne pas choisir des amis, ni de membres de votre famille. Nous aurons besoin de leur nom, la façon dont vous les avez connus et leurs coordonnées. N'oubliez pas de demander à chacune de ces personnes l'autorisation d'utiliser son nom comme référence. Dans le cas de personnes qui habitent à l'étranger, veuillez fournir leur adresse de courriel.

Comment faut-il procéder si on souhaite observer un travailleur de la santé au travail?

Le service de bénévoles ne coordonne pas ces demandes.

Est-ce que le bénévolat effectué à l'Hôpital Victoria va m'aider à obtenir un emploi à cet endroit ou à l'ORSW?

Quel que soit l'organisme, le bénévolat va vous aider à acquérir des compétences qui vous serviront dans le cadre d'un emploi. Le bénévolat effectué à l'Hôpital Victoria n'a rien à voir avec les possibilités d'emploi sur place ou dans la région. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, veuillez consulter la [page sur les carrières de l'ORSW](#).

Avez-vous des postes bénévoles d'été pour les étudiants du postsecondaire?

Oui, les bénévoles qui ne peuvent venir que l'été doivent s'engager pour huit semaines de bénévolat, à raison d'au moins un quart de travail par semaine. Nous vous recommandons de poser votre candidature en avril pour pouvoir commencer en juin ou juillet, mais vous pouvez également poursuivre votre bénévolat pendant l'année universitaire.

De quelle façon les tâches sont-elles affectées aux bénévoles?

Cette décision dépend de nombreux facteurs, dont la disponibilité, les intérêts, les compétences et les besoins du moment. Le personnel du service de bénévoles va vous rencontrer pour discuter les possibilités avec vous, en vue que vous fassiez le bon choix.

Est-il possible de passer d'un rôle de bénévole à un autre?

Tout à fait! Nous encourageons les formations croisées. Une fois votre engagement actuel terminé, ou lorsque votre placement n'est plus satisfaisant, parlez avec nous pour de nouvelles possibilités. Occuper plus d'un poste est une autre option.

Est-ce que le stationnement est gratuit pour les bénévoles?

Les bénévoles se voient attribuer une carte de stationnement par la fondation, uniquement pour le parc de stationnement d'en avant. Ce laissez-passer ne doit servir que pour les activités de bénévolat à l'hôpital, et doit être associé à un numéro de plaque en particulier.

Que recherchez-vous chez vos bénévoles?

Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent contribuer à une culture visant à améliorer la santé mentale, physique et psychologique de nos patients et de notre personnel; des personnes sensibles aux besoins des autres, engagées dans ce qu'elles entreprennent, motivées, énergiques et orientées vers le service à la clientèle.